

Participation de la FNAQPA à la réunion du Conseil de la CNSA du 23 avril 2013



Michèle DELEAUNAY devant le Conseil de la CNSA : des annonces bien accueillies et un bémol.

Le mardi 23 avril se tenait une réunion du Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) à laquelle la FNAQPA a participé.

A cette occasion, Michèle Delaunay, Ministre Déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie, s'est exprimée devant le Conseil. Elle a rappelé les objectifs assignés par le Président de la République dans le cadre du futur projet de loi, sans apporter plus de précisions pour l'instant.

La Ministre a seulement indiqué que les 3 rapports remis au gouvernement il y a quelques jours devraient largement inspirer le projet de loi. Ce qui est de nature à rassurer la FNAQPA, notamment concernant le rapport Broussy, qui apporte pour la première fois une réelle vision globale et pertinente du vieillissement.

La FNAQPA salue également les annonces de Michèle Delaunay sur les enveloppes anticipées 2014 en faveur de la médicalisation des maisons de retraite. Ces mesures, à hauteur de 85 Millions d'Euros, devraient donner aux établissements et aux ARS de réelles perspectives en vue de la signature des conventions tripartites et de l'amélioration de la qualité.

En revanche, la FNAQPA a manifesté son incompréhension devant les annonces concernant les aides à l'investissement. En effet, alors que le Plan d'Aide à l'Investissement 2013 voté par le Parlement est gelé, un plan de 120 Millions d'Euros est annoncé sur les réserves de la CNSA. La FNAQPA continue de contester l'utilisation intempestive des réserves de la CNSA, au détriment de l'augmentation des personnels auprès des personnes âgées. La nécessité d'une politique dynamique de soutien à l'investissement doit enfin passer par des financements nationaux dédiés et pérennes. La FNAQPA attend que le futur projet de loi gouvernemental intègre cette dimension.